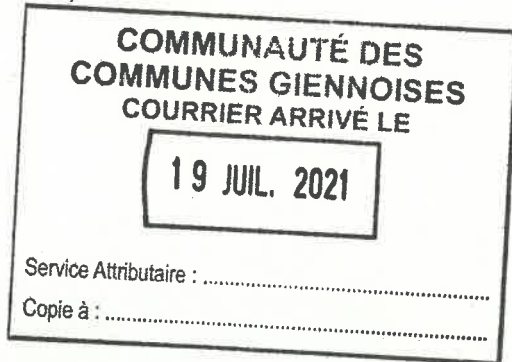




Région
Centre-Val de Loire

DAT

Références : AC/21.348



Monsieur Francis CAMMAL

Maire de Gien

Président de la Communauté des communes Gienneses.

3 chemin de Montfort

BP 50114

45503 Gien cedex

Orléans, le

- 9 JUL. 2021

Monsieur le Président,

Vous avez adressé au Conseil régional pour avis, en application des textes en vigueur, le dossier de modification n° 2021/349 du Plan Local d'Urbanisme de la communauté de communes gienneses.

Je vous informe que la Région n'a pas d'observation particulière à apporter à votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil régional
et par délégation,
la Directrice de l'aménagement
du territoire

Fabienne DUPUIS